

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Kulturhuef asbl
ayant son siège social à l'adresse 54, rte de Trèves
L-6793 Grevenmacher

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F2422
(à biffer si non applicable), représentée par Mme Liane Felten (présidente)

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Felten Liane

Fonction: présidente

Date: 22.09.2022

Cachet:



Nom: REITZ JEAN

Fonction: vice-président



Kulturhuef asbl
54 route de Trèves
L-6793 Grevenmacher
+352 26 74 64 1

www.kulturhuef.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture